

L'Agence Nicolas Michelin & Associés devient le nouveau maître d'œuvre urbaine de Mantes Université

Communiqué de presse
Mantes la Jolie - 14 mars 2018

www.epamsa.fr

Mantes Université : un nouvel urbaniste pour un nouveau projet urbain adapté aux nouveaux enjeux

Suite à la consultation de maîtrise d'œuvre urbaine pour la ZAC Mantes Université, la commission consultative des marchés de l'EPAMSA a désigné l'Agence Nicolas Michelin & Associés (ANMA) pour réaliser la métamorphose de ce futur quartier de gare.

La ZAC Mantes Université (Mantes-la-Jolie/Mantes-la-Ville/Buchelay) a été créée en 2006 sur la base d'un projet urbain conçu par Bruno Fortier. Elle compte déjà plus de 1100 logements réalisés et en cours de livraison dont une résidence étudiante et jeunes actifs, l'ISTY, l'ENM, un immeuble de bureaux Origami et une piscine Aquasport.

De nouveaux éléments impactant le futur quartier de gare - l'arrivée du RER Eole à Mantes-la-Jolie en 2024, l'abandon du projet commercial initialement porté par Hammerson, et la libération de nouveaux fonciers de la SNCF dans le périmètre de ZAC - ont décidé l'EPAMSA, Grand Paris Seine & Oise et la SNCF de lancer en avril 2017 une étude urbaine et fonctionnelle sur le pôle gare de Mantes-la-Jolie.



Le pôle gare transformé par l'arrivée du RER Eole

Confiée à l'Agence Nicolas Michelin & Associés après consultation, l'enjeu de cette étude était d'intégrer le pôle gare SNCF/RER dans son environnement et notamment avec le projet de ZAC Mantes Université et du secteur Nord de la gare de Mantes-la-Jolie.

Les résultats de l'étude pôle gare, validée fin 2017 par le groupement de commande et les élus de GPS&O, proposent :

- une transformation en profondeur de la gare pour accueillir le RER Eole
- un nouvel accès aux quais pour fluidifier les flux
- l'implantation d'une nouvelle passerelle pour renforcer la liaison urbaine entre le nord et le sud de la ville,
- la création d'une nouvelle gare routière répondant à la multimodalité du pôle gare,
- une démolition du parking silo afin d'aménager le nouvel axe majeur de la gare (nord-sud) et la construction d'un nouveau parking agrandi de 950 places en sous-sol du parc urbain, adapté aux nouveaux besoins de l'arrivée du RER Eole,
- la réalisation d'une coulée verte permettant d'accéder et de mettre en valeur la grande Halle Sulzer situé au Sud,
- la modification du programme de Mantes Université pour accueillir du tertiaire lié à la gare.



Ces orientations impliquent une reprise globale du plan guide initialement élaboré, avec la priorité renforcée de faire du pôle gare, notamment dans sa façade sud, un lieu d'identité du Mantois symboliquement fort.

Compte tenu des règles du code des marchés publics, une consultation pour une nouvelle maîtrise d'œuvre a été lancée en janvier 2018, le précédent marché arrivant à son terme.

Les attendus pour le nouvel urbaniste

La commission consultative des marchés de l'EPAMSA, composé du Directeur Général de l'EPAMSA, du Sous-Préfet ou son représentant, de la DTT 78 ou son représentant, et du CEGEFI avec voix consultative, a retenue l'ANMA le 12 mars dernier comme nouveau maître d'œuvre urbaine de la ZAC Mantes Université.

Les missions de l'ANMA seront de :

- redéfinir un projet urbain à la mesure des enjeux apparus sur la période récente,
- reprendre la programmation générale de la ZAC, en particulier pour y favoriser le développement des programmes tertiaires,
- après études techniques et financières, déclencher les procédures nécessaires permettant de réaliser un nouveau projet d'ensemble.

L'ANMA devra intégrer dans sa programmation les items suivants :

- l'urbanisation d'un nouveau secteur de la ZAC compte tenu de la libération d'emprises ferroviaires sans modifications des principaux partis-pris d'aménagement
- l'augmentation du nombre de logements et développement de programmes tertiaire sans bouleversement de la densité
- l'évolution de la trame viaire et création de voies nouvelles, l'axe majeur d'orientation de la ZAC étant modifié
- la réalisation du Pôle d'Echange Multimodal et de ses différentes composantes

Mantes Université

- 40 ha
- 2 500 logements dont 1 100 livrés ou en cours de réalisation
- Gare SNCF, RER Eole (en 2024)
- 1 pôle technologique universitaire (Isty, 2014)
- 1 pôle commercial
- Des équipements publics existants : la piscine Aquasport (2014), l'Ecole Nationale de Musique, de Danse et de Théâtre (2006) et à venir : des écoles et des crèches.

L'EPAMSA

Créé par décret en conseil d'Etat en 1996, l'EPAMSA est un établissement public d'aménagement chargé d'opérations de développement sur le nouveau territoire Grand Paris Seine & Oise (78).

Il intervient en tant que :

- direction de projet de l'Opération d'Intérêt National Seine Aval,
- aménageur urbain pour la construction de 13 000 logements et l'implantation d'entreprises sur 850 000 m²,
- mandataire pour le compte des communes,
- investisseur dans la restructuration, la remise sur le marché d'ensembles immobiliers et le développement d'activités économiques.

CONTACT PRESSE EPAMSA

Amandine Martin, Responsable de la communication

Tel. : 01 39 29 21 25 ▪ 06 76 97 48 98 ▪ a.martin@epamsa.fr

Rachel Brunella – Agence Manifeste

Tel. : 06 21 03 08 30 ▪ rachel.brunella@manifeste.fr



www.epamsa.fr